

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2023 (12 mois)				31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles	12 352,63	6 290,73	6 061,90	2,78	7 563,77	4,55
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres	850,00		850,00	0,39	850,00	0,51
TOTAL (I)	13 202,63	6 290,73	6 911,90	3,17	8 413,77	5,06
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes	2 880,00		2 880,00	1,32	2 880,00	1,73
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	12 548,68		12 548,68	5,75	38 356,00	23,05
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	915,00		915,00	0,42	19 388,84	11,65
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	194 872,33		194 872,33	89,34	96 272,63	57,86
Charges constatées d'avance					1 073,71	0,64
TOTAL (II)	211 216,01		211 216,01	96,83	157 971,18	94,94
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	224 418,64	6 290,73	218 127,91	100,00	166 384,95	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 14/05/2024

- Avec comptes substitués

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	2 580,46	1,18	2 580,46	1,55
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité	111 117,79	50,94	111 597,07	67,07
. Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	27 868,53	12,78	-479,28	-0,28
Situation nette (sous total)	141 566,78	64,90	113 698,25	68,33
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	4 628,21	2,12	5 807,31	3,49
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	146 194,99	67,02	119 505,56	71,82
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	16 706,00	7,66	13 742,00	8,26
TOTAL (II)	16 706,00	7,66	13 742,00	8,26
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 345,88	3,83	11 289,63	6,78
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	34 181,04	15,67	21 847,76	13,13
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 250,00	0,57		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	11 450,00	5,25		
TOTAL (IV)	55 226,92	25,32	33 137,39	19,92
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	218 127,91	100,00	166 384,95	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
---------------------------	---	---	-----------------------------------	---

	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens						
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services	54 260,00		29 343,22		24 917	84,92
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	170 130,22		165 485,18		4 645	2,81
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels						
- Mécénats						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	9 914,31		24 952,21		-15 038	-60,26
Utilisations des fonds dédiés	13 742,00				13 742	N/S
Autres produits	4 646,04		4 982,98		-336	-6,73
Total des produits d'exploitation (I)	252 692,57		224 763,59		27 929	12,43
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises						
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	61 438,38		63 558,19		-2 120	-3,33
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	18,77		612,66		-594	-97,05
Salaires et traitements	118 771,38		113 235,75		5 536	4,89
Charges sociales	28 657,85		33 634,84		-4 977	-14,79
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 711,87		899,69		812	90,32
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	16 706,00		13 742,00		2 964	21,57
Autres charges	855,91		514,00		341	66,34
Total des charges d'exploitation (II)	228 160,16		226 197,13		1 963	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	24 532,41		-1 433,54		25 965	N/S
PRODUITS FINANCIERS:						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés	2 157,02		629,57		1 528	242,93
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)	2 157,02		629,57		1 528	242,93
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (IV)						
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 157,02		629,57		1 528	242,93

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
-------------------------------------	---	---	-----------------------------------	---

RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	26 689,43	-803,97	27 492	N/S
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	1 179,10	324,69	855	263,89
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	1 179,10	324,69	855	263,89
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 179,10	324,69	855	263,89
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	256 028,69	225 717,85	30 311	13,43
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	228 160,16	226 197,13	1 963	0,87
EXCEDENT OU DEFICIT	27 868,53	-479,28	28 347	N/S

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature	4 539,00	4 539,00		
Bénévolat	87 330,00	27 042,40		
TOTAL	91 869,00	31 581,40		
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	4 539,00	4 539,00		
Prestations				
Personnel bénévole	87 330,00	27 042,40		
TOTAL	91 869,00	31 581,40		

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 14/05/2024

- Avec comptes substitués

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2023				31/12/2022	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles	12 352,63	6 290,73	6 061,90	2,78	7 563,77	4,55
2181000000 Installations générales	1 035,46		1 035,46	0,47	1 035,46	0,62
2183000000 Matériel de bureau et informat	4 415,72		4 415,72	2,02	4 415,72	2,65
2184000000 Mobilier	6 901,45		6 901,45	3,16	6 691,45	4,02
2818100000 Amortis. instal. gales, agenc		1 035,46	-1 035,46	-0,46	-1 035,46	-0,61
2818300000 Amortis. matér.bureau et infor		3 135,16	-3 135,16	-1,43	-2 262,00	-1,35
2818400000 Amortis. mobilier		2 120,11	-2 120,11	-0,96	-1 281,40	-0,76
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres	850,00		850,00	0,39	850,00	0,51
2750000000 Dépôts et cautionnements	850,00		850,00	0,39	850,00	0,51
TOTAL (I)	13 202,63	6 290,73	6 911,90	3,17	8 413,77	5,06
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes	2 880,00		2 880,00	1,32	2 880,00	1,73
4091000000 Fournisseur Avoir à recevoir	2 880,00		2 880,00	1,32	2 880,00	1,73
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	12 548,68		12 548,68	5,75	38 356,00	23,05
4110000000 Collectif client	12 126,28		12 126,28	5,56	6 735,40	4,05
4181000000 Clients factures à établir	422,40		422,40	0,19	31 620,60	19,00
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	915,00		915,00	0,42	19 388,84	11,65
4210000000 Personnel salaires dus					28,41	0,02
4387000000 Org. sociaux pdts à recevoir					6 010,77	3,61
4387100000 Autres produits a recevoir					358,66	0,22
4410000000 Subvention	915,00		915,00	0,42	12 991,00	7,81
Valeurs mobilières de placement						
Instrument de trésorerie						
Disponibilités	194 872,33		194 872,33	89,34	96 272,63	57,86
5121040000 Crédit mutuel	65 977,21		65 977,21	30,25	36 801,77	22,12
5122040000 Crédit Mutuel Livret Bleu	128 657,02		128 657,02	58,98	59 078,04	35,51
5300000000 Caisse	238,10		238,10	0,11	392,82	0,24
Charges constatées d'avance					1 073,71	0,64
4860000000 Charges constatées d'avance					1 073,71	0,64

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 14/05/2024

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
--------------	--	--

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
TOTAL (II)	211 216,01		211 216,01	96,83	157 971,18	94,94
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	224 418,64	6 290,73	218 127,91	100,00	166 384,95	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 14/05/2024

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	2 580,46	1,18	2 580,46	1,55
1020000000 Fonds propres	2 580,46	1,18	2 580,46	1,55
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité	111 117,79	50,94	111 597,07	67,07
1068820000 Réserve de fonctionnement	111 117,79	50,94	111 597,07	67,07
. Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	27 868,53	12,78	-479,28	-0,28
Situation nette (sous total)	141 566,78	64,90	113 698,25	68,33
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	4 628,21	2,12	5 807,31	3,49
1310000000 Subvention équipement	6 132,00	2,81	6 132,00	3,69
1390000000 Subvention d'équipement	-1 503,79	-0,68	-324,69	-0,18
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	146 194,99	67,02	119 505,56	71,82
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	16 706,00	7,66	13 742,00	8,26
1940000000 Fonds dédiés	16 706,00	7,66	13 742,00	8,26
TOTAL (II)	16 706,00	7,66	13 742,00	8,26
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 345,88	3,83	11 289,63	6,78
4010000000 Fournisseurs	4 489,80	2,06	2 345,80	1,41
4081000000 Fournisseurs fact non parvenues	3 856,08	1,77	8 943,83	5,37
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	34 181,04	15,67	21 847,76	13,13
4282000000 Dettes provision C.P	20 137,00	9,23	10 273,01	6,17
4286000000 Autre charge personnel à payer	723,45	0,33		
4310000000 Urssaf	3 472,33	1,59	3 039,32	1,83
4372000000 Prevoyance	692,34	0,32	920,62	0,55
4372100000 Mutuelle	658,92	0,30	725,06	0,44
4373000000 Retraite AG2R	744,95	0,34	679,17	0,41
4375500000 SMIA			1 112,85	0,67
4382000000 Charges sociales sur congés	6 897,31	3,16	3 455,29	2,08
4386000000 Org.soc.-Ch.à payer-	103,31	0,05	948,31	0,57
4387000000 Org. sociaux pdts à recevoir	691,66	0,32		
4421000000 Etat - Prélèvement à la source	59,77	0,03	81,47	0,05
4471300000 Participation formation contin			612,66	0,37
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 250,00	0,57		
4198000000 4198000000	1 250,00	0,57		
Instruments de trésorerie				

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 14/05/2024

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
---------------	---	---

Produits constatés d'avance <i>4870000000 Produits constatés d'avance</i>	11 450,00	5,25		
	<i>11 450,00</i>	5,25		
TOTAL (IV)	55 226,92	25,32	33 137,39	19,92
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	218 127,91	100,00	166 384,95	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNÉS

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le	Exercice précédent	Variation	
	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)	absolue (12 mois)	%

	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens						
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services	54 260,00		29 343,22		24 917	84,92
706000000 Animations	17 765,40		16 024,44		1 741	10,86
706100000 Formations	33 405,00		12 713,28		20 692	162,76
708000000 Aminations et Formations Fédération			605,50		-605	-100,00
708800000 Refacturation frais déplacement	3 089,60				3 089	N/S
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	170 130,22		165 485,18		4 645	2,81
741000000 Subventions municipales	9 910,00		9 760,00		150	1,54
741100000 Subvention ARS	30 580,72		34 429,53		-3 849	-11,17
741200000 Subvention CR	9 222,40		10 072,40		-850	-8,43
742000000 Subventions Etat / Département	76 494,10		65 964,25		10 530	15,96
743000000 Subventions autres organismes	23 607,00		21 219,00		2 388	11,25
744000000 Appels à projets	20 316,00		24 040,00		-3 724	-15,48
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels						
- Mécénats						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	9 914,31		24 952,21		-15 038	-60,26
791000000 Transfert de charges AD			4 366,80		-4 366	-100,00
791100000 Transfert de charges Fédération	1 596,05		1 247,94		349	27,99
791200000 Transfert de charges Confédération	6 476,50		11 356,60		-4 880	-42,96
791400000 Transf.charges / Rbt formation	1 841,76		6 803,51		-4 962	-72,93
791410000 Transf charges personnel aides			1 177,36		-1 177	-100,00
Utilisations des fonds dédiés	13 742,00				13 742	N/S
789000000 Reprise fonds dédiés	13 742,00				13 742	N/S
Autres produits	4 646,04		4 982,98		-336	-6,73
751000000 Dons, Adhésions	4 616,10		4 855,30		-239	-4,91
758100000 Produits divers gest.courante	29,94		127,68		-98	-77,16
Total des produits d'exploitation (I)	252 692,57		224 763,59		27 929	12,43
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises						
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	61 438,38		63 558,19		-2 120	-3,33
602000000 Fournitures contraceptions	2 351,54		1 805,82		546	30,25
606300000 Achats petits équipements et entretiens	916,63		2 874,76		-1 958	-68,12
606400000 Achats fournitures administratives	1 096,22		723,63		373	51,59
606800000 Fournitures pédagogiques	2 766,46		662,08		2 104	317,82
613400000 Locations salles diverses AD	50,00		521,05		-471	-90,39
613500000 Locations matériels et outillages	2 703,56		2 951,59		-248	-8,39
614000000 Charges locatives	971,98		861,48		110	12,78
615200000 Entretien des locaux	5 060,04		6 603,76		-1 543	-23,36
615600000 Maintenance informatique	5 822,06				5 822	N/S
616000000 Primes d'assurance	873,19		841,97		32	3,80
618100000 Documentation générale	30,00		349,24		-319	-91,39
622000000 Honoraires divers	6 489,92		16 696,00		-10 207	-61,12
622600000 Honoraires comptables	2 914,38		2 980,00		-66	-2,20
622601000 Honoraires sociaux	3 030,60		2 536,80		494	19,48

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 14/05/2024

- Avec comptes substitués

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
6226020000 Honoraires CAC	5 956,80		5 956	N/S
6228000000 Frais de formation	1 304,00		1 304	N/S
6230000000 Publicité-Communication	159,00	512,82	-353	-68,94
6231000000 Frais événements (séminaires, conférences)	192,06		192	N/S
6251000000 Voyages et déplacements AD	6 915,42	5 265,73	1 650	31,34
6251200000 Voyages et déplacements Fédération	169,30	699,75	-530	-75,81
6251300000 Voyages et déplacements Confédération	1 057,32	849,58	208	24,50
6252000000 Frais de restauration AD	2 319,17	1 435,44	884	61,60
6252200000 Frais de restauration Fédération	79,16	65,50	14	21,54
6252300000 Frais de restauration Confédération	119,10	88,40	31	35,23
6260000000 Affranchissements		11,47	-11	-100,00
6261000000 Téléphonie et internet	943,48	1 184,59	-241	-20,34
6270000000 Services bancaires	157,28	187,07	-30	-16,03
6280000000 Cotisations diverses AD	82,80	30,00	52	173,33
6281000000 Formation		5 188,00	-5 188	-100,00
6282000000 Cotisations Fédération	300,25	600,50	-300	-49,99
6283000000 Cotisations Confédération	6 606,66	7 031,16	-425	-6,03
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	18,77	612,66	-594	-97,05
6333000000 Formation continue	18,77	612,66	-594	-97,05
Salaires et traitements	118 771,38	113 235,75	5 536	4,89
6411000000 Salaires bruts	108 148,24	111 392,77	-3 244	-2,90
6412000000 Variation provision C.P	9 863,99	1 842,98	8 021	435,45
6414000000 Indemnités et avantages divers	759,15		759	N/S
Charges sociales	28 657,85	33 634,84	-4 977	-14,79
6451000000 Cotisations URSSAF	12 160,32	17 626,73	-5 466	-31,00
6452000000 Cotisations prévoyance	1 291,54	1 239,25	52	4,20
6452100000 Cotisations Mutuelle	3 678,97	2 877,00	801	27,84
6453000000 Cotisations retraite	3 542,53	4 802,02	-1 260	-26,23
6454000000 Cotisations Pole emploi	4 739,47	4 678,50	61	1,30
6458100000 Cotisations Urrsaf Accident trav. bénévoles	-845,00	870,00	-1 715	-197,12
6458200000 Variation charges sociales C.P	3 442,02	914,45	2 528	276,59
6475000000 Médecine du travail et pharmac	648,00	626,89	22	3,51
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 711,87	899,69	812	90,32
6811200000 Dotation amort immos corporelles	1 711,87	899,69	812	90,32
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	16 706,00	13 742,00	2 964	21,57
6890000000 Fonds dédiés report	16 706,00	13 742,00	2 964	21,57
Autres charges	855,91	514,00	341	66,34
6581000000 Charges gestion courante	855,91	514,00	341	66,34
Total des charges d'exploitation (II)	228 160,16	226 197,13	1 963	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	24 532,41	-1 433,54	25 965	N/S
PRODUITS FINANCIERS:				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	2 157,02	629,57	1 528	242,93
7680000000 Autres produits financiers	2 157,02	629,57	1 528	242,93
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	2 157,02	629,57	1 528	242,93
CHARGES FINANCIERES:				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 14/05/2024

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
-------------------------------------	---	---	-----------------------------------	---

<i>Total des charges financières (IV)</i>				
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 157,02	629,57	1 528	242,93
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	26 689,43	-803,97	27 492	N/S
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	1 179,10	324,69	855	263,89
7770000000 Quote-aprt subvention	1 179,10	324,69	855	263,89
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	1 179,10	324,69	855	263,89
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 179,10	324,69	855	263,89
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	256 028,69	225 717,85	30 311	13,43
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	228 160,16	226 197,13	1 963	0,87
EXCEDENT OU DEFICIT	27 868,53	-479,28	28 347	N/S

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature	4 539,00	4 539,00		
Bénévolat	87 330,00	27 042,40		
TOTAL	91 869,00	31 581,40		
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	4 539,00	4 539,00		
Prestations				
Personnel bénévole	87 330,00	27 042,40		
TOTAL	91 869,00	31 581,40		

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

ASSOCIATION LE PLANNING FAMILIAL 49
1-3, rue André Maurois
49000 - ANGERS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de l'association « LE PLANNING FAMILIAL 49 »,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en date du 1er septembre 2023, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « LE PLANNING FAMILIAL 49 » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance associative relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.



VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à ECOUFLANT, le 31 mai 2024

P/ SAS A3CF Audit

Médéric CHADAIGNE

Commissaire aux comptes - Associé



Annexe au rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes :

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan association ANC

Présenté en Euros

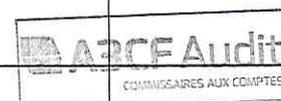
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	12 353	6 291	6 062	7 564	- 1 502	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
Participations et créances rattachées						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres	850		850	850		
TOTAL (I)	13 203	6 291	6 912	8 414	- 1 502	
Actif circulant						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes	2 880		2 880	2 880		
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	12 549		12 549	38 356	- 25 807	
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	915		915	19 389	- 18 474	
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	194 872		194 872	96 273	98 599	
Charges constatées d'avance				1 074	- 1 074	
TOTAL (II)	211 216		211 216	157 971	53 245	
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	224 419	6 291	218 128	166 385	51 743	



Bilan association ANC (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires	2 580	2 580	
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	111 118	111 597	- 479
. Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	27 869	-479	28 348
Situation nette (sous total)	141 567	113 698	27 869
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	4 628	5 807	- 1 179
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	146 195	119 506	26 689
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	16 706	13 742	2 964
TOTAL (II)	16 706	13 742	2 964
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 346	11 290	- 2 944
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	34 181	21 848	12 333
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 250		1 250
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	11 450		11 450
TOTAL (IV)	55 227	33 137	22 090
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	218 128	166 385	51 743
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			



Compte de résultat association ANC

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services	54 260	29 343	24 917	84,92
dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	170 130	165 485	4 645	2,81
Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	9 914	24 952	- 15 038	-60,27
Utilisations des fonds dédiés	13 742		13 742	N/S
Autres produits	4 646	4 983	- 337	-6,76
Total des produits d'exploitation (I)	252 693	224 764	27 929	12,43
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	61 438	63 558	- 2 120	-3,34
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	19	613	- 594	-96,90
Salaires et traitements	118 771	113 236	5 535	4,89
Charges sociales	28 658	33 635	- 4 977	-14,80
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 712	900	812	90,22
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	16 706	13 742	2 964	21,57
Autres charges	856	514	342	66,54
Total des charges d'exploitation (II)	228 160	226 197	1 963	0,87
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	24 532	-1 434	25 966	N/S
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	2 157	630	1 527	242,38
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	2 157	630	1 527	242,38
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 157	630	1 527	242,38

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	26 689	-804	27 493	N/S
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	1 179	325	854	262,77
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	1 179	325	854	262,77
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 179	325	854	262,77
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	256 029	225 718	30 311	13,43
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	228 160	226 197	1 963	0,87
EXCEDENT OU DEFICIT	27 869	-479	28 348	N/S
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature	4 539	4 539		0,00
. Bénévolats	87 330	27 042	60 288	222,94
Total	91 869	31 581	60 288	190,90
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services	4 539	4 539		0,00
. Prestations				
. Personnel bénévole	87 330	27 042	60 288	222,94
Total	91 869	31 581	60 288	190,90



Annexe

Introduction

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 218 127.91 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 256 028.69 euros et un total charges de 228 160.16 euros, dégageant ainsi un excédent de 27 868.53 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.

Il a une durée de 12 mois.

Présentation de l'association

L'association « Mouvement Français pour le Planning Familial » (MFPF) dite « Le Planning Familial » est membre de l'International Planned Parenthood Fédération (IPPF).

Il est organisé en confédération nationale, fédérations régionales et associations départementales régies par la loi de 1901.

Le Planning Familial est un mouvement féministe et d'éducation populaire. Il lutte pour construire une société d'égalité entre les femmes et les hommes et, compte tenu des inégalités existantes, pour les droits des femmes et contre toute forme de discrimination liée au genre.

Le Planning Familial agit en prévention et lutte contre les stéréotypes, discriminations et violences liées au genre. Il combat le sexisme, l'homophobie, la lesbophobie, la transphobie.

Le Planning Familial inscrit ses objectifs dans le combat contre les inégalités sociales et les oppressions et agit pour le changement des mentalités et des comportements. Il entend développer les conditions d'une prise de conscience individuelle et collective pour que l'égalité des droits et des chances soit garantie à toutes et à tous.

Les droits sexuels sont des droits humains fondamentaux.

Le Planning Familial s'engage pour que chacune puisse vivre sa sexualité librement, quelle que soit son orientation sexuelle.

Le Planning Familial lutte pour créer les conditions d'une sexualité vécue sans répression ni dépendance dans le respect des différences, de la responsabilité et de la liberté des personnes.

Il se bat pour la reconnaissance des droits sexuels pour toutes, tous et pour le droit de chacune à l'information, l'accès à la contraception et à l'avortement, ainsi que pour le droit des femmes à disposer de leur corps.

Il s'engage à promouvoir une éducation à la sexualité dès le plus jeune âge et à favoriser des relations égalitaires entre filles et garçons.

Le Planning Familial défend le droit à la contraception - y compris définitive -, à l'avortement et lutte pour sa dépénalisation.

Attentif à tous les rapports de dominations, Le Planning Familial s'affirme comme une organisation collective respectueuse de celles et ceux qui la composent et se donne les moyens, tant dans sa gouvernance que dans ses fonctionnements, pour faire vivre cet objectif.

Les activités de l'association sont assurées en termes de moyens humains par des salariés représentant 6 salariés dont 5 équivalents temps plein et par le bénévolat

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'association Planning Familial 49 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Général et en particulier les règlements suivants :

- Règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels
- Règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et le n°2020-08 qui est venu le compléter.

Les méthodes comptables retenues ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- **continuité de l'exploitation.**
- **permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.**
- **indépendance des exercices.**

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Il est mis en application les réglementations d'évaluation et d'amortissement des immobilisations issues du règlement ANC 2014-03 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Les choix mis en œuvre pour l'application de ces nouvelles réglementations sont les suivants :

- Application de la mesure de simplification en faveur des PME.
- Décomposition des immobilisations et durée d'amortissement des composants de la manière suivante :

Immeubles

Non applicable

Autres immobilisations

La décomposition des biens non immobiliers est pratiquée en retenant comme critères les éléments d'appréciation suivants :

- La valeur du composant doit être supérieure de 15 % au prix de revient de l'immobilisation ;
- Les éléments principaux, dont la durée d'utilisation est égale à 80 % ou plus de la durée réelle d'utilisation de l'immobilisation prise dans son ensemble, ne sont pas identifiés en tant que tels.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction :

- ✓ de la durée normale d'utilisation pour les biens immobiliers et les autres immobilisations décomposables ;
- ✓ de la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles sont fixées par catégories :

- ✓ logiciel : 4 ans
- ✓ matériel et mobilier : 3, 4 ou 5 ans
- ✓ agencements : 6 ou 10 ans
- ✓ matériel informatique : 3 ans

La base amortissable est constituée pour une immobilisation par sa valeur brute totale (y compris la valeur résiduelle).

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents compte de charge correspondant à leur nature.

Engagements Hors bilan

Néant



Evènements postérieurs à la clôture des comptes

Néant

Provisions

✓ **Provisions pour indemnités de fin de carrière**

La constitution d'une provision n'est pas obligatoire.

Les engagements en matière de retraite sont jugés non significatifs au regard de l'effectif et de l'ancienneté des salariés.

✓ **Provisions pour fonds de trésorerie**

La provision pour fonds de trésorerie calculée en retenant 2 % des charges de l'exercice n'est plus dotée depuis le 1^{er} janvier 2015.

Produits à recevoir

Les provisions pour produits à recevoir s'élèvent à 422 €

Charges à payer

Les provisions pour charges à payer s'élèvent à 32 967 € et se décomposent de la façon suivante :

- Provision congés payés + charges sur congés payés : 21 447 €
- Provision complémentaire congés payés + charges suite licenciement : 5 588 €
- Provision factures non parvenues : 3 856 €
- Provision indemnité licenciement : 723 €
- Provision avoir à établir 1 250 €
- Provision Contribution sociales sur frais administrateurs : 103 €

Concours publics & subventions octroyées

Montants des concours publics & subventions octroyées sur l'exercice.

Informations sur les concours publics & subventions octroyés dans l'exercice			
Intitulé	Nature	Catégories d'autorités administratives	Montants (arrondi à l'euro)
Subventions municipales	Subvention	Collectivités locales	9 910 €
Subventions ARS	Concours public	ARS	30 581 €
Subvention CR	Concours public	Conseil Régional Pays de la Loire	9 222 €
Subventions État Département	Concours public/subventions	CD 49 – DRDFE – Etat	76 494 €
Subventions autres	Concours public/Subventions	CAF / SDJES / DRAJES / ETAT / ALM	20 316 €



Contribution volontaire en nature

Mise à disposition des locaux

Depuis le 4 novembre 2016, l'association exerce son activité à titre gratuit dans des locaux privatifs et mutualisés dont la Ville d'Angers est propriétaire, toutefois l'association versera à la Ville un forfait de charges mensuel conformément à la décision de la Ville.

La valeur annuelle de la redevance pour la mise à disposition des locaux est de 4 539 €

Heures de bénévolat

L'association bénéficie d'heures de bénévolat exercées par des bénévoles pour un total de 2 911 heures, valorisées à 30€/H soit une valorisation totale de 87 330 €.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 3 077 €.

Ils ne concernent que sa mission d'audit légal.



Notes sur le bilan actif

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	12 353			12 353
Immobilisations financières	850			850
TOTAL	13 203			13 203

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL II				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	1 035			1 035
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	3 543	1 712		5 255
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	4 578	1 712		6 290
TOTAL GENERAL (I+II+III)	4 578	1 712		6 290

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	850	850	
Créances de l'actif circulant :			
Créances usagers			
Autres créances			
Charges constatées d'avance			
TOTAL	850	850	



Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	915
Autres produits à recevoir	422
TOTAL	1 337



Notes sur le bilan passif

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	2 580				2 580
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	111 597	-479			111 118
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-479	479		27 869	27 869
Dont générosité du public					
Situation nette	113 698	0		27 869	141 567
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	5 807			1 179	4 628
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	119 505	0		29 048	146 195
TOTAL dont générosité du public					

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	8 346	8 346		
Dettes fiscales et sociales	34 181	34 181		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 250	1 250		
Produits constatés d'avance	11 450	11 450		
TOTAL	55 227	55 227		



Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	3 856
Dettes fiscales et sociales	28 553
Autres dettes	
TOTAL	32 409

Analyse des fonds dédiés

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après comportant les montants suivants :

- les sommes inscrites à l'ouverture et à la clôture de l'exercice en « fonds dédiés » ;
- les reports en fonds dédiés ;
- les fonds dédiés utilisés comprenant les remboursements aux tiers financeurs ;
- les transferts entre fonds dédiés ;
- les fonds dédiés correspondant à des projets pour lesquels aucune dépense significative n'a été comptabilisée au cours des deux derniers exercices.

Variation des fonds dédiés	A L'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	Transferts	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	13 742	16 706	13 742			16 706	16 706
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	13 742	16 706	13 742			16 706	16 706



Subventions d'investissement

Subventions

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Nouvelle subvention de l'exercice	Annulation de l'exercice	A la clôture
Subvention CAF		6 132			6 132
TOTAL		6 132			6 132



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**ASSOCIATION LE PLANNING FAMILIAL 49
1-3, rue André Maurois
49000 - ANGERS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de l'association « LE PLANNING FAMILIAL 49 »,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à ECOUFLANT, le 31 mai 2024

P/ SAS A3CF Audit

Médéric CHADAIGNE

Commissaire aux comptes - Associé

